

L'histoire de vie de Catherine de Baillon

Par : Gervais Deschênes, Ph. D. (2034)

« Pour espérer, pour aller de l'avant,
il faut savoir aussi d'où l'on vient. »
— Fernand Braudel, historien français

Catherine de Baillon naquit probablement dans le hameau des Layes en 1645 dans la commune des Essart-le-Roi près de Montfort-l'Amaury dans la région de l'Île-de-France. Elle était l'enfant en deuxième noces d'un petit noble du nom de Sieur Alphonse de Baillon¹ de la Mascotterie (avant 1598 – vers 1648) et de Louise de Marle (vers 1612 – 1673). Nous connaissons jusqu'à présent qu'avec parcimonie les événements de la jeunesse de Catherine de Baillon en France par lesquelles se conjecturent quelques hypothèses de son histoire de vie. En vue d'expliquer plus afin de mieux comprendre celle-ci (Ricoeur, 1986)², cherchons à tracer plus formellement dans une approche intuitive par déduction spéculative, et ce, à partir des faits sociohistoriques, les motivations l'ayant conduite à traverser l'océan Atlantique dans l'un des contingents de *Filles du roi*³.



Photo : Référence : <https://www.google.com>

D'emblée, nous savons que sa famille était plus proche de la pauvreté que du bien-être matériel et sociale, mais que son père géra efficacement une ferme, la métairie de la Massicotterie et le fief des Enclaves. De fait, le Sieur Alphonse de Baillon était un propriétaire terrien bien en vue pour son époque. Il a donc été dans son pouvoir de subvenir aux besoins de ses enfants pendant un certain temps. Cependant, à sa mort, il y eut une suite de problèmes de succession qui eurent un impact négatif sur sa famille, et plus particulièrement, sur la destinée de Catherine de Baillon.

C'est ainsi qu'orpheline de père à trois ans et demi, sa mère fut contrainte à la disette avec ses trois enfants tout en étant enceinte de son quatrième enfant. Avec le temps, les événements se stabilisèrent. Or, mentionnons qu'en termes psychologiques, il semble que Catherine de Baillon avait une humeur capricieuse, agitée voire même insolente envers l'autorité sans doute causée par l'absence d'une présence paternelle. Il est aussi primordial de signaler qu'une jeune femme avait peu de droits et de privilèges durant cette période sociohistorique obscurcie par les guerres de religion, où les hommes avaient tous les droits. Ensuite, une affaire amoureuse ayant mal tournée est paraît-il survenue dans la vie de la jeune femme (article 1). Également, au même moment, sa mère Louise de Marle cherchait à garder la main mise sur Catherine pour d'autres motifs tels que les problèmes de succession. Quelles que soient les raisons de l'hypothétique rejet familial ou de l'ostracisme social qu'elle fut l'objet, l'important est de retenir que Catherine de Baillon dérangeait certains membres de la fratrie (cf. Ouimet & Mauger, 2001) ainsi que de son entourage qu'elle côtoyait dans sa vie quotidienne. L'enfermement plausible à l'hôpital de la Salpêtrière⁴ s'avérait une solution de rechange pour que la paix s'instaure autour d'elle.

D'autant plus qu'un ami et allié de la famille de Baillon, Louis-Théandre Chartier (vers 1612-vers 1688), un personnage important de l'administration en Nouvelle-France, a pu présenter à sa mère les avantages qu'offrait le Nouveau Monde dans la décision de laisser partir Catherine de Baillon vers cette terre promise. En bref, vivant mal dans sa peau, elle fut victime bien malgré elle d'exclusion et de manigance dans un contexte sociétal pénible. Ainsi, peu après les troubles civils que l'on nomme « La Fronde » (1648–1663), ce fut d'une main de fer dans un gant de velours que madame Anne Gasnier⁵ (vers 1611–1698) – veuve de Jean Bourdon de Romainville⁶ (vers 1601–1668) –, fut nommée en 1668 responsable attitrée par l'intendant en Nouvelle-France, le visionnaire Jean Talon⁷ (1626–1694), d'accompagner les *Filles du roi* vers la Nouvelle-France. En partance de Dieppe en Normandie, la « mademoiselle de naissance » Catherine de Baillon embarqua avec l'âme désenchantée sur le navire du *Saint-Jean-Baptiste* en direction du Nouveau Monde pendant l'été 1669. Elle évita ainsi de payer les frais de passage pour une traversée en sécurité avec environ 149 autres jeunes femmes et jeunes filles orphelines, célibataires ou de conditions sociales modestes. Ce fut de ce fait contre son gré et condamnée à l'exil

(cf. Ouimet & Mauger, 2001) ou en fuyant la persécution et la pauvreté, qu'elle cherchait comme bien d'autres *Filles du roi*, à réaliser une vie meilleure dans sa quête de trouver la protection d'un mari en dépit de l'incertitude et de la crainte face aux risques de la traversée vers ces terres inconnues⁸.

Il est intéressant ici de souligner que la croyance populaire au Québec a souvent véhiculé cette fausse croyance que les *Filles du roi* fussent des filles de joie ou de mauvaise vie. Bien au contraire, des historiens chevronnés tels que Gustave Lanctôt (1952)⁹, Sylvio Dumas (1972)¹⁰ et Yves Landry (1991)¹¹ contredisent cette fausseté et soutiennent surtout que celles-ci étaient des filles à marier en vue du peuplement de la Nouvelle-France étant évaluée à 5 000 habitants lors de cette période sociohistorique. Comme le réaffirment Ouimet et Mauger (2001, p. 10) :

S'il est maintenant avéré que les filles du roi en partance pour le Canada n'étaient pas des prostituées, il faut bien admettre que toutes n'étaient probablement pas non plus des modèles de vertu. Orphelines ou filles en rupture avec la famille, roturières ou nobles, aventurières, marginales, filles légères ou laideronnes, sans doute issues de tous les milieux, ces émigrantes-là composaient une palette assez représentative de la société féminine du XVII^e siècle.

Tout le monde se connaissait bien et était tricoté serré dans le bourg de Québec estimé à 500 habitants. À peine après son arrivée dans le port de Québec, Catherine de Baillon fit la rencontre de Jacques Miville dit Deschesnes (1639-1688). Ils se marièrent très rapidement. Bénéficiant d'une dot estimée à 1 000 livres et possiblement de quelques biens de subsistances octroyés par Louis XIV (1638-1715) constitués de draperie et d'articles ménagers de premier secours, elle dut ainsi s'adapter à l'urgence de la situation. En outre, il est possible que son mari Jacques Miville dit Deschesnes soit attiré par ce désir d'une ascension sociale hâtive étant roturier de son état. Par ce mariage, il voulait par une approche opportune et mesurée briser le carcan de sa condition sociale. Pouvoir, richesse et privilèges étaient souvent au rendez-vous. Ceux-ci étaient des motivateurs puissants à ces mariages de raison en Nouvelle-France (cf. Ouimet & Mauger, 2001), mais l'appétence d'un amour véritable se développant plus amplement avec les années en était également fondamental voire même

vital sans quoi il n'y aurait pas eu concrétisation matérielle et spirituelle à l'avancement des familles. Pour Catherine de Baillon, se marier était son bonheur d'occasion qu'elle recherchait intérieurement. Son pays natal était loin derrière elle. Une nouvelle vie était toute pavée devant elle. Elle devenait de la sorte comme bien d'autres jeunes femmes l'une des principales artisanes au peuplement de la Nouvelle-France. Les recherches généalogiques de Ouimet (2001) confirment que le mariage fut célébré sous une violente tempête par Henri de Bernières (1635-1700), vicaire général du diocèse de Québec à l'église Notre-Dame de Québec le 12 novembre 1669, et ce, un mois environ après la mort de Pierre Miville dit le Suisse – le 14 octobre 1669 –, le père de Jacques Miville dit Deschesnes. Le couple se maria en présence de plusieurs parents, amis et personnalités de la colonie. De hauts dignitaires du pouvoir en Nouvelle-France étaient aussi présents au mariage : le gouverneur de la Nouvelle-France, Daniel de Rémy de Courcelle (vers 1626-1698), l'intendant de la Nouvelle-France, Claude Boutroue d'Aubigny (1615-1680), l'un des conseillers du Conseil Souverain, Louis Rouer de Villeray (1629-1700), l'ancien capitaine au régiment de Carignan-Salières, Pierre de Saurel (1628-1682) et le capitaine du *Saint-Jean-Baptiste*, Laurent Poulet (date inconnue-date inconnue). De cette union légitime, Catherine de Baillon et Jacques Miville dit Deschesnes eurent 7 enfants : Catherine Marie (1670-1715, décédée à l'âge de 44 ans), Charles dit l'aîné (1671-1730, décédé à l'âge de 59 ans), Jean (1672-1711, décédé à l'âge de 39 ans), Marie (1675-décédée avant le recensement de 1681), Charles dit le cadet (1677-1758, décédé à l'âge de 80 ans), Claude-Marie, sage-femme, (décédée après 1750), Robert (1682-1758, décédé à l'âge de 80 ans).



Photo : Référence : <https://www.google.com>

La jeune épouse devait organiser son temps à la bonne tenue de la maisonnée. C'était un travail soutenu et exigeant. Tous les jours, il fallait être aux aguets des besoins physiques et spirituels pressants des membres

de la famille. Elle ne pouvait pas y échapper. Cela requérait avant tout la pleine disponibilité de notre ancêtre comme le témoignent Ouimet et Mauger (2001, p. 76)¹² :

Le quotidien de Catherine devait rassembler à celui de beaucoup de femmes de la colonie qui vivaient à la campagne, en milieu éloigné, où survivre était la première préoccupation. Son temps devait être tout entier consacré à son mari et à ses enfants : cuisiner, coudre, tailler et rapiécer les vêtements, encourager le conjoint et les enfants les plus vieux, consoler les petits, soigner les blessures importantes comme les petits 'bobos', et transmettre la culture familiale. Et pour le reste, elle devait aussi apporter sa contribution au travail de la ferme, aux champs comme à l'étable.

La famille Miville dit Deschesnes-de Baillon vivait tout d'abord de la traite des fourrures, mais l'entreprise périclita rapidement et leurs existences furent une suite de désillusion. Toutefois, ils ont réussi tant bien que mal à acheter une terre de 72 arpents à Rivière-Ouelle bien qu'ils étaient aussi laissés à eux-mêmes dans cette contrée à cultiver. Et puis, subitement, la maladie les frappa mortellement. Nos ancêtres Catherine de Baillon et Jacques Miville dit Deschesnes ont tous deux rendu l'âme à quelques heures d'intervalle le 27 janvier 1688 suite à une maladie infectieuse nommée la fièvre pourpre communément appelée la rougeole. Notons aussi qu'ils sont décédés dans la fleur de l'âge parmi la désolation à la *Grande-Anse* dans la région de Kamouraska à l'âge respectif de 43 ans et de 49 ans. Catherine de Baillon a donc vécu pendant une durée de 19 ans dans la colonie de la Nouvelle-France.

La personnalité fonceuse et audacieuse de Catherine de Baillon, comme la plupart des mères de famille de cette épopée mystique, pourrait être qualifiée d'un certain entêtement se traduisant notamment par une douce persévérance dans un monde patriarcal. Il est pertinent d'attirer ici l'attention que la vie familiale et sociale dépendait principalement de la bonne santé des femmes représentant un matriarcat influant ayant depuis ce temps marqué en filigrane l'imaginaire collectif du Québec. De même, les hommes étaient accaparés par des conflits guerriers sans fin causés en premier lieu par leur dureté de cœur tandis que les femmes étaient asservies à une forme de soumission abusive occasionnée par cette incompréhension de

règles religieuses intemporelles. Quoi qu'il en soit, les efforts déployés afin de survivre dans les territoires de la colonie de la Nouvelle-France par l'entremise des mariages entre les hommes et les femmes sont déterminés par l'interdépendance parmi ceux-ci.

En guise de conclusion, il existe un contraste entre la Catherine de Baillon vivant en France c'est-à-dire une jeune adulte rebelle dans l'âme qui ne semblait pas obéir aux règles familiales ainsi que sociales et celle d'une épouse attentionnée, valeureuse, débrouillarde et travailleuse ayant donné naissance à 7 enfants dans un environnement colonial hostile. Autrement dit, en s'établissant en Nouvelle-France, elle n'était plus la même jeune femme qu'auparavant. Il s'agit de relever encore une fois que l'on ne sait pas avec exactitude toutes les circonstances de son départ de la France. À propos de ces questions, on erre parfois dans des suppositions et des sous-entendus. Chose certaine, la vie de Catherine de Baillon reprend une vie plus proactive et positive en ce nouveau pays à coconstruire. Elle semble même vivre une authentique renaissance autour de ses enfants. Ses traits de caractère se déploient par l'exemplarité de sa force de caractère, de son courage, de sa ténacité, de son indépendance d'esprit, de sa pauvreté de cœur, de son sens entrepreneurial et d'un peu de sa témérité (cf. Ouimet & Mauger, 2001) ayant été irrévocablement transmis à sa descendance au fil des générations qui vont suivre.

Notes explicatives et références

¹ Les de Baillon sont à l'origine des hommes de combat reconnus depuis la guerre de Cent Ans (1337-1453) – qui dura en fait 115 ans –. L'ancêtre mythique se prénomme Pierre de Baillon (1330–1356) mort à 26 ans à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356 et enterré au couvent des Jacobins de cette même localité.

² Ricoeur, P. (1986). *Du texte à l'action*. Paris : Seuil.

³ La rédaction de ce résumé est tributaire aux découvertes généalogiques fort appréciables sur l'histoire de vie de Catherine de Baillon révélées par Raymond Ouimet –généalogiste– et Nicole Mauger – communicatrice – dans un ouvrage phare intitulé *Catherine de Baillon : Enquête sur une fille du roi*. Québec, QC : Septentrion, 2001. De plus, nous avons puisé des informations de type secondaires provenant des documents 'Wikipédia' : <Anne Gasnier>, <Bataille de Poitiers (1356)>, <Filles du Roi>, <Jacques Cartier>, <Jean Bourdon>, <Jean Talon>, <Marie de l'Incarnation>. Que les auteur(e)s en soient infiniment remercié(e)s. Le texte provenant du site Internet : Article 1. « Catherine de Baillon, 'Fille du roi' » fut également consulté. <www.unicaen.fr/mrsh/prefen/notices/6607/cb.pdf>.

⁴ Pour être hospitalisé à la Salpêtrière, il fallait être pauvre, handicapé(e), avoir des problèmes de santé mentale ou être interné(e) sur l'ordre du roi par lettre de cachet.

⁵ D'après les écrits de Marie de l'Incarnation (1599–1672), c'est par souci de grande piété et de dévotion religieuse que Anne Gasnier

occupe cette fonction d'accompagnatrice des *filles du roi*. Mère Marie de l'Incarnation (1876). Lettres de la révérende mère Marie de l'Incarnation : (née Marie Guyard) première supérieure du monastère des Ursulines de Québec, Librairie internationale-catholique.

⁶ Jean Bourdon de Romainville fut le premier ingénieur-arpenteur du roi de la Nouvelle-France ainsi que procureur général du Conseil souverain.

⁷ Jean Talon fit la promotion de mesures natalistes en Nouvelle-France. Ainsi, de généreux subsides sont octroyées aux familles nombreuses (10 enfants et plus) et aux couples qui se marient promptement. D'après l'historien André Vachon (2000), on dénombre en 1671 pas moins de 700 naissances dans la colonie française. *Dictionnaire biographique du Canada*. Université de Toronto, Université Laval. <<http://www.biographi.ca/009004-119.orf.php?Biold=34663>>.

⁸ Il est convenable d'affirmer que les premiers français qui traversèrent l'océan Atlantique s'imaginèrent qu'ils allèrent découvrir un paradis terrestre vers ces régions éloignées de la route des Indes rempli d'or, de diamant et d'épices. Or, il en fut autrement puisqu'ils découvrirent un tout autre monde. Suite aux politiques subséquentes de la colonisation de ces territoires inexplorés appelés la Nouvelle-France, ils ont dû se conformer aux exigences temporelles de défricher des terres inconnues et de défendre ces lieux en raison des tensions conflictuelles qui sévirent entre la Huronie et d'autres peuples amérindiens envers les Iroquois. Ces situations inattendues les avaient tout simplement piégés dans un monde troublant. C'est donc avec un courage indescriptible que ces colonisateurs avant-gardistes entreprirent la coconstruction d'un pays plein d'espérance, et ce, depuis que l'explorateur et navigateur Malouais Jacques Cartier (1491–1557) et ses marins avaient planté une croix de trente pieds à Gaspé en 1534 donnant le rythme religieux et spirituel de ces nouveaux territoires chrétiens.

⁹ Gustave Lanctôt (1952). *Filles de joie ou filles du roi : Étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*. Montréal, QC : Chanteclerc.

¹⁰ Sylvio Dumas (1972). *Les Filles du roi en Nouvelle-France*. Québec, QC : Société historique de Québec, Cahier d'histoire.

¹¹ Yves Landry (1992). *Les Filles du roi au XVII^e siècle*. Montréal, QC : Leméac, 1992.

¹² En termes de comparaison socioéconomique en matière de qualité de la vie entre la France et la Nouvelle-France, sachant que la population de la Nouvelle-France ne vivait pas dans l'opulence, mais gagnait bien leur vie à partir du fruit de la terre, l'historien André Lachance affirme : « . . . lorsque nous comparons la situation économique et sociale de la famille canadienne à celle de la famille française, nous nous apercevons que, tant qu'on peut trouver des terres pour s'agrandir et établir ses enfants, sa condition est meilleure. En général, l'habitant canadien se marie plus tôt, a plus d'enfants et vit plus longtemps que son cousin métropolitain ». Voir André Lachance (2000). *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France*. Montréal, QC : Libre Expression, p. 139.

Nous recherchons des cartes mortuaires

Vous savez tous qu'une carte mortuaire regorge d'informations pour le généalogiste. Alors, nous avons besoin de vous. En effet, si vous possédez des cartes mortuaires à la maison, nous serions heureux de les numériser pour vous.

Diversité dans la liste de nos auteurs pour nos articles dans ce numéro de *Saguenay ancestral*

Par : Diane Dufour, GFA (1963)
Rédactrice en chef

J'occupe le poste de rédactrice en chef du bulletin *Saguenay ancestral* depuis mars 2017. J'ai pris quelques mois pour cumuler des textes de nos membres, interviewer des personnes qui ont vécu l'histoire et qui ont bien voulu s'ouvrir à moi puis publier en novembre 2017, le vol. 11, numéro 1, le premier numéro dont j'avais la charge.

Avec la présente publication, je tiens à vous faire remarquer que de nouveaux auteurs s'ajoutent à ceux présents depuis mes débuts. Ce numéro est le troisième sous mon entière responsabilité et je veux remercier les membres qui me font confiance en me transmettant leur texte. Certains croient que leur texte n'a pas la qualité et la valeur d'être publié, mais au contraire, vous êtes de bons auteurs avec des sujets pertinents.

Des membres de la SGS que j'ai rencontrés rédigent actuellement des textes faisant état des résultats de leurs recherches généalogiques.

Je propose à ceux qui ont déjà publié de se faire confiance pour l'écriture d'autres textes puis de me les faire suivre et à tous les autres qui n'ont pas osé me contacter pour me proposer un premier texte à le faire sans hésitation, et surtout, sans gêne.

Je vous suggère de discuter de cette expérience avec ceux qui ont déjà publié. Ils vous affirmeront combien ils sont fiers. Je tiens à les remercier de leur participation, de leur confiance.

Je vous laisse réfléchir. Si vous avez un texte généalogique qui dort dans un tiroir ou dans un dossier qui pourrait avoir pour titre par exemple « textes à publier un jour », faites le tri et présentez-le moi en personne ou par courriel en écrivant à la Société pour me contacter à : sgssaguenay@gmail.com